

Maroc : Grand Prix National de la Presse

13/11/2008

La cérémonie de remise des prix a été présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Monsieur Khalid Naciri. Elle s'est déroulée en présence de députés, ambassadeurs ainsi que de représentants des différents médias nationaux.

Le prix de la télévision a été attribué ex-aequo à Soumia Dghoughi et Mohamed Ait Lachguer, respectivement journalistes à 2M et Al-Oula. La première fut récompensée pour son reportage sur « L'expulsion abusive des Marocains d'Algérie », le second a été primé pour son documentaire intitulé « Fès, l'Africaine ».

Dans la catégorie "Radio", Mohamed Al-Aouni, journaliste à la Radio Nationale a été récompensé pour son dossier traitant de « La contrebande : entre évasion sociale et ruine économique ».

Le prix de la presse écrite et électronique est revenu à Lahcen Lyasmini, journaliste au quotidien « Al Alam », pour son article sur la « Cession de l'assiette foncière du parc zoologique national de Rabat ».

Quant au prix de l'Agence, il a été attribué au journaliste de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Mustapha Elouizi, pour son article intitulé « Quand les chèvres alpines sèment la joie aux douars de Ouarzazate ».

Le prix de la meilleure photo est revenu au photographe-journaliste du quotidien « Assabah », Abdelmajid Bziouat, pour sa photo sur les protestations contre la visite du Roi d'Espagne aux présides occupés de Sebta et Mellilia.

Le jury a également remis un prix honorifique à Abdellah Stouki, journaliste, écrivain et éditeur, en hommage à son action au service de la profession.

Le prix de la presse accréditée a été décerné ex-aequo aux journalistes palestinien Ouassif Mansour (journal palestinien « Al-Hayat Al-Jadida ») et français né au Maroc, Jean-Pierre Koffel, qui collabore notamment avec « Al-Bayane » et « Tel Quel ».

A la fin de la remise des prix, le président du jury, Seddik Maâninou, a appelé les médias nationaux à accorder une plus grande attention au Grand prix national de la presse, en encourageant et en améliorant la qualité de leur participation à ce concours. « Le développement de la presse nationale passe par la promotion du journalisme d'investigation en tant que genre journalistique et, généralement, du travail de terrain », a-t-il souligné.

Le Grand prix national de la presse a été institué par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son message adressé, le 15 novembre 2002, à la famille de la presse et des médias à l'occasion de la Journée nationale de l'information et de la communication.

La Journée nationale de l'information et de la communication constitue une opportunité pour faire le point sur les réalisations, projets et attentes des professionnels du secteur désirant, légitimement, évoluer dans un climat où devrait en principe prédominer la liberté d'opinion et d'expression.

Une journée qui n'aurait pas lieu d'être pour une partie des professionnels du secteur. Le nouveau code de la presse adopté en mai 2002 a été une déception pour les défenseurs des libertés. Les peines de prisons sont

maintenues pour délits de presse, même si les peines sont réduites. La notion de diffamation a été élargie à la religion musulmane et à l'intégrité territoriale. Le pouvoir d'interdire (ou de suspendre) les journaux n'est plus une prérogative administrative, mais judiciaire. En l'absence d'une justice indépendante, cela ne change pas grand-chose dans la pratique.

Avant l'histoire d'Al Massae, condamné à verser une amende de 6 millions de dirhams pour diffamation, Aboubakr Jamaï a été poussé à l'exil, Mustapha Hormatallah jeté en prison, Ahmed Reda Benchemsi poursuivi pour outrage au roi, Ali Lmrabet interdit d'exercer pendant dix ans, ... Aux yeux de la profession, toutes ces histoires prouvent qu'il existe encore une réelle volonté au Maroc de mater la presse indépendante.

Selon le dernier rapport annuel de Reporters Sans Frontières (RSF), rendu public le 22 octobre, le Maroc a chuté à la 122^{ème} place sur 173 pays au classement de l'Indice de Liberté de la Presse. Le Royaume continue à baisser pour la troisième année consécutive. 106^{ème} l'année dernière et 97^{ème} en 2006. Il perd 16 places cette année. Khalid Naciri, ministre de la Communication, déclarait alors que ledit rapport manquait de crédibilité. Un rapport donc, rejeté par le Royaume.

Nezha Maachi
Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2843>